



# LE SAMEDI 22 JANVIER MOBILISONS-NOUS Pour l'école de tous ! Pour la réussite de tous les élèves ! Vraiment tous !

La carte des suppressions de postes

**RENTREE 2011  
dans les écoles**

**9000 emplois  
d'enseignants  
en moins**

**Qui peut croire que  
l'école fera mieux avec  
toujours moins ?**



**Suppressions de postes dans les écoles :  
une attaque sans précédent !**

Du jamais vu ! Au total, ce sont 8 967 emplois qui devraient être supprimés alors que près de 9 000 élèves supplémentaires sont attendus en septembre 2011. La politique aveugle du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite se traduit par une régression sans précédent. Ce choix confirme le manque d'ambition éducative du gouvernement.

Dans les départements, seule la règle à soustraction

fonctionnera. Les postes pour la scolarisation des moins de trois ans, ceux affectés aux élèves en difficultés (RASED), au remplacement, à l'enseignement des langues vivantes, aux maîtres-formateurs et conseillers pédagogiques risquent bien d'être ici et là sévèrement rabetés. Il y aura moins d'enseignants devant les élèves. De nombreux postes-classe devraient être supprimés : le nombre d'élèves par classe augmentera, mécaniquement. Le dispositif d'accompagnement des nouveaux enseignants disparaîtra.

tu enseignes  
il enseigne  
nous enseignons  
vous enseignez

**ils suppriment !**



**Journée d'action  
le 22 janvier**

**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Service National de l'Éducation Prioritaire, Programme de l'Éducation Prioritaire

## Mauvais coup pour la lutte contre les inégalités scolaires !

Le SNUipp dénonce vivement l'asphyxie dont est victime l'école. Ses conséquences seront d'autant plus vives en éducation prioritaire, là où les élèves ont le plus besoin d'école. Notre système éducatif reste un des plus inégalitaires comme l'a révélé PISA de manière alarmante en décembre dernier.

## « Mon école, je la rêve plus belle !

Plus que jamais, la transformation de l'école est nécessaire ! Il n'est pas supportable d'avoir des élèves qui se retrouvent en difficulté à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Si le métier est devenu de plus en plus exigeant, de plus en plus complexe, les enseignants sont laissés seuls - pour faire face -.

Il faut en finir avec l'exercice solitaire du métier, avec des conditions d'enseignement de plus en plus dégradés. Pour donner les moyens aux enseignants de « faire leur métier », il faut revoir l'organisation de leur travail et repenser le fonctionnement de l'école.

Sans remettre en cause la place du maître référent de la classe, aller vers « plus de maîtres que de classes » ouvre la perspective d'une autre manière de travailler à la réussite des élèves. Cela permettrait aussi d'abaisser les effectifs dans les classes dont les études ont montré leurs effets bénéfiques sur la réussite scolaire. C'est aussi la possibilité offerte pour décroïsonner et pour constituer à certains moments de la journée des petits groupes d'élèves. C'est avoir plus et mieux de temps pour notamment apprendre et développer le travail en équipe !

Cela permettrait aux enseignants d'être moins seuls. A plusieurs, on est plus fort, plus serein face aux questions professionnelles de tous les jours. On échange, on mutualise, on croise les regards sur les élèves.

## Changeons la ensemble ! »

Aider tous les élèves, c'est aussi agir en prévention en développant la maternelle et notamment la scolarisation des moins de trois ans dans les écoles d'éducation prioritaire mais aussi permettre des remédiations en renforçant les RASED indispensables pour les aides spécialisées.

Aider tous les élèves, c'est aussi agir en prévention en développant la maternelle et notamment la scolarisation des moins de trois ans dans les écoles d'éducation prioritaire mais aussi permettre des remédiations en renforçant les RASED indispensables pour les aides spécialisées.

Aider tous les élèves, c'est aussi agir en prévention en développant la maternelle et notamment la scolarisation des moins de trois ans dans les écoles d'éducation prioritaire mais aussi permettre des remédiations en renforçant les RASED indispensables pour les aides spécialisées.

## Plus de maîtres, c'est possible ?

La France consacre à l'école primaire 15 % de moins que la moyenne des pays de l'OCDE (Rapport de la Cour des comptes - mai 2010). Un réaligement de son investissement permettrait de créer plus de 37 000 postes supplémentaires. Un réel levier pour lancer « Plus de maîtres que de classes » dans les écoles qui concentrent de nombreux élèves en difficulté.

**Rassemblement  
samedi 22 janvier  
11h - place de la mairie - Rennes**

## La formation continue, Portion congrue

Mais où est passée la formation pour les enseignants ? Diminution des crédits pédagogiques, disparition des stages de trois semaines avec la fin des PE2, le volume de formation continue s'est fortement dégonflé. La situation est désastreuse alors que les enseignants sont demandeurs de formation, d'accès aux travaux de la recherche comme autant de pistes pour les aider à mettre en oeuvre des pratiques efficaces.

## L'école privée largement épargnée

Le privé ne supporte que 10 % des suppressions d'emplois alors qu'il représente 17 % des effectifs scolarisés. Cela ne suffit pas manifestement au gouvernement qui a doté l'enseignement privé d'une rallonge de 4 millions d'euros, soit l'équivalent de 250 emplois, directement puisée sur des crédits prévus pour l'école publique !

## EVS aide à la direction menacée

Même si le ministère dit garantir le retour à un niveau d'emploi équivalent à celui de début 2010, soit 42000 contrats, la priorité sera donnée à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. De nombreux directeurs et directrices seront privés d'une aide nécessaire.

## Nos salaires à la traîne

Les enseignants sont les « parents pauvres » de la fonction publique (INSEE nov 2010). Le salaire moyen des cadres est de 3358€ dans la police, 3743€ chez les personnels administratifs... et de 2473€ chez les enseignants (PE, certifiés, agrégés, supérieur). Dans les professions intermédiaires, il est de 2145€ dans la police, 2185€ pour les personnels administratifs... et de 1574€ chez les instits.



Le service public,  
on l'aime, on le défend